À propos du rapport Bergier. 3e partie, Suisse: les conditions de la survie (1933-1945)

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-347110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A propos du Rapport Bergier (3)

Suisse: les conditions de la survie (1933-1945)

« Dieu ne peut pas changer le passé.
Les historiens le peuvent. »

Samuel Butler (1612-1680)

Le Conseil fédéral, pris à froid par l'affaire des fonds en déshérence, gère la crise au jour le jour et d'une manière incohérente... Dans la foulée, il charge la Commission Bergier d'étudier l'attitude de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. On ne fait pas de la bonne histoire quand on est sous la pression! Le Rapport final, très marqué par la composition de la Commission et par les menaces de «guerre totale» proférées par le Congrès juif mondial, manque d'objectivité et d'équilibre.

Col Hervé de Weck

De nombreux Suisses trouvent profondément injuste sa publication et, surtout, son acceptation sans réserve par le Conseil fédéral: d'une affaire de fonds en déshérence, on en est arrivé à une mise en accusation générale de la Suisse et des Suisses! Les réactions ne manquent pas, qu'il s'agisse de spécialistes scandalisés par l'omission de faits significatifs ou de citoyens allergiques à une histoire contaminée par l'idéologie dominante.

«Ce que l'on est en droit de demander à un historien digne du nom de savant, écrivait William Rappard[1], c'est (...) l'instruction d'un procès beaucoup plus que son jugement. Et cette instruction même ne saurait être conduite avec trop de rigueur. C'est dire qu'elle doit s'inspirer de la seule volonté impartiale de connaître et de comprendre la réalité passée telle qu'elle a été, et non pas du désir tendancieux de suggérer (...) des conclusions conformes aux vues et aux vœux préconçus de l'auteur.»

Etablissement des faits

En octobre 2002, les Cahiers de la Renaissance vaudoise publient *Les conditions de la survie. La Suisse, la Deuxième Guerre mondiale et la crise des années 90*[2]. Il s'agit des contributions d'un groupe de journalistes et d'universitaires emmenés par Jean-Philippe Chenaux, qui rapportent des faits, proposent des réflexions ainsi que des appréciations globales et pondérées sur la période 1933-1945, sur la Suisse d'aujourd'hui et sur le *Rapport Bergier*. Ces contributions permettent au lecteur de se former un jugement plus serein sur la Suisse et les Suisses à l'époque du nazisme.

Jean-Philippe Chenaux, grâce à une chronologie détaillée et à un établissement sérieux des faits, met en lumière la «guerre économique» menée par Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, le sinistre sénateur D'Amato et l'avocat rapace Edward Fagan, qui bénéficient de la complicité du président Bill Clinton et de son administration.

Face à ces ennemis prêts à tout, les grandes banques suisses apprécient mal la situation et ne savent pas communiquer; le Département des affaires étrangères, dirigé par Flavio Cotti, manifeste une grande faiblesse, multipliant fautes et

[1] *1848-1948.* La Constitution fédérale de la Suisse, *p. 12.*

[2] *Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2002. 350 pp. Avec les contributions de Marc-André Charguéraud, Jean-Philippe Chenaux, Olivier Delacrétaz, Pierre Flückiger, Olivier Grivat, Carlo S. F. Jagmetti, Jean-Christian Lambelet, Jean-Jacques Langendorf, Philippe Marguerat, Eric Werner, Bernard Wicht.*

erreurs. Des documents secrets sont subrepticement photocopiés et diffusés, d'autres disparaissent! Tout ce beau monde, pris de court, n'arrive pas à mettre au point une stratégie cohérente. Dans l'urgence et très tardivement, le Conseil fédéral crée une *Task Force*. Beaucoup de médias suisses, pendant ce temps, font dans l'auto-flagellation. On ose espérer que les erreurs mises en évidence dans *Les conditions de la survie*, serviront de leçon lorsque la «déferlante» des prétendues relations coupables entre la Suisse et l'*apartheid* en Afrique du Sud touchera le pays.

Neutralité et défense

Le *Rapport Bergier*, selon Eric Werner, privilégie les analyses ponctuelles centrées sur certaines questions particulières, au risque de négliger le contexte général de l'époque, la guerre elle-même en sa dimension à la fois européenne et mondiale. Jean-Christian Lambelet critique le passage du Rapport final de la Commission Bergier qui concerne les transactions sur l'or de la Banque nationale suisse. Avec l'autorité qu'on lui connaît, Philippe Marguerat, se plaçant à la «bonne hauteur», démontre que, de 1939 à 1945, la Suisse a fait une politique de neutralité économique.

La neutralité suisse se trouve sous le feu des rapports de la Commission. Jean-Jacques Langendorf rappelle que la neutralité a toujours eu très mauvaise presse lors d'un conflit,

L'indépendance de la Commission Bergier?

«La Commission Bergier est dite *indépendante*, c'est là sa dénomination officielle. Mais les conditions même dans lesquelles elle a vu le jour, les tractations ayant présidé à la désignation de ses membres, en incitent plus d'un à s'interroger sur la légitimité d'une telle dénomination. Beaucoup considèrent que la Commission Bergier n'a en fait d'indépendant que le nom. On peut bien si l'on y tient l'appeler indépendante, mais c'est le vocabulaire de *Big Brother*: l'esclavage devenant Liberté, la guerre Paix, etc. La Commission Bergier n'est pas une commission indépendante, mais une commission officielle chargée de mettre en forme un certain nombre de vérités officielles, voilà la réalité. En elle-même, une vérité officielle n'est pas nécessairement fausse, il peut très bien se faire qu'elle soit vraie. Mais cela n'appartient pas à son essence, ce n'est en ce qui la concerne qu'un trait accidentel. Sa caractéristique première n'est pas son rapport à la vérité, c'est sa fonction propre en tant que vérité officielle, autrement dit la place qu'elle occupe dans le système du pouvoir. Lorsqu'on parle de vérité officielle, le mot important n'est donc pas le premier (vérité) mais bien le second (officielle). Une vérité officielle est peut-être vraie, mais qu'elle soit vraie ou fausse n'est pas le plus important, c'est même tout à fait secondaire. La valeur d'une vérité officielle n'est pas sa valeur en tant que vérité, c'est sa valeur en tant qu'arme de propagande, son efficacité plus ou moins grande dans ce domaine.

Or une vérité officielle ne s'affiche jamais ouvertement comme telle. Elle ne se dit jamais vérité officielle mais vérité tout court. Ce n'est qu'à cette condition-là qu'elle remplit sa fonction propre (celle de vérité officielle). La référence à l'indépendance doit s'entendre dans cette perspective. Moins on est indépendant, plus on affiche sa prétendue indépendance. En tout état de cause, il devrait être évident pour tout le monde qu'il n'entre pas dans les compétences d'un Etat libéral de créer des commissions officielles chargées de trancher du vrai et du faux en matière historiographique. L'idée même d'une telle commission, si l'on y réfléchit, est en elle-même déjà aberrante. Elle se dénonce elle-même comme totalitaire, au sens où elle va à l'encontre d'un des principes de base de la conception libérale de l'Etat, à savoir la séparation du pouvoir et de l'opinion.»

Eric Werner: «Entre histoire et légende», pp. 262-264

que l'Etat neutre se trouve dès lors dans le collimateur, soumis aux chantages plus ou moins discrets des belligérants. Il livre également une contribution intitulée «Forger une armée», qui prend en compte le paramètre militaire laissé de côté par la Commission Bergier: le rôle du conseiller fédéral Rudolf Minger et du général Henri Guisan, la valeur dissuasive de l'armée suisse. Comment le *Rapport Bergier* a-t-il pu transformer Guisan en un «complice du Reich»?

Sous le titre «Du Réduit national à la *World City*: quelles rentes pour la Suisse aujourd'hui?», Bernard Wicht se livre à une démonstration qui sort des sentiers battus. Pour un petit Etat, dissuader et «pratiquer une politique de nuisance» (cela ne signifie pas «léser» ou «faire du mal», encore moins «détruire») consiste à tirer parti de ses atouts mais aussi de ses propres faiblesses pour contraindre le fort à vous prendre en considération. (...) une politique de nuisance consiste à se rendre incontournable dans les relations internationales, notamment parce qu'on est en mesure de proposer à un concurrent quelque chose dont il a besoin et pour lequel il est prêt à traiter.»

Eric Werner, quant à lui, démonte un raisonnement spécieux développé par le sous-secrétaire d'Etat Eizenstat, dans le contexte des fonds en déshérence. Celui-ci soutient que «l'Allemagne nazie faisait peser une menace mortelle sur l'ensemble de la civilisation occidentales, et donc on ne pouvait rester neutre par rapport à elle. Il n'y a pas de neutralité possible entre le bien et le mal.» L'Occident comme civilisation ou communauté fondée sur un commun attachement aux valeurs libérales est un produit de la guerre froide et n'est apparu qu'après l'éclatement de la coalition hétérogène des vainqueurs de l'Allemagne, qui ne pouvait s'identifier en aucune manière à une communauté de civilisation: que l'on songe seulement à la Russie stalinienne! Eizenstat est victime d'une «illusion rétrospective».

Les conditions de la survie, ouvrage collectif, n'est pourtant pas une apologie. Il ne tait des éléments à charge oubliés par la Commission Bergier: des Russes du général Vlassov, qui ont combattu avec la Wehrmacht, demandent l'internement; ils sont refoulés bien qu'ils risquent d'être fusillés sans procès sur ordre de Staline. En automne 1942, plus d'un million de Russes combattaient Staline sous l'uniforme allemand, cela sans afficher de sympathies particulières pour le national-socialisme. D'autres Russes internés en Suisse, qui ne souhaitent pas retourner chez eux par peur de représailles contre les militaires qui s'étaient laissés capturer, sont livrés à l'Union soviétique à la fin de la guerre. Les pressions des vainqueurs remplacent les pressions allemandes...

Les attaques dirigées depuis quelques années contre la Suisse résultent d'une collusion

d'intérêts n'ayant que de lointains rapports avec la morale: intérêts électoraux du sénateur Alfonse D'Amato, intérêts du président Clinton à soutenir les banques américaines dans leur bras de fer avec les banques suisses et, d'une façon plus large, intérêts des milieux mondialistes anglo-saxons à affaiblir la place financière suisse, intérêts stratégiques et financiers du Congrès juif mondial et de l'Agence juive, intérêts pécuniaires d'Ed Fagan et consorts.

Les Suisses d'il y a soixante ans, cantons, groupes linguistiques, classes, hiérarchies sociales et militaires confondus, étaient unis et prêts à sacrifier leur temps et leur peine pour contribuer à un effort de défense d'autant plus lourd qu'on n'en connaissait pas le terme. Il faut le dire, car le Rapport final de la Commission Bergier propage un poncif mensonger. Si la population suisse s'est dans l'ensemble bien conduite, les autorités politiques, diplomatiques et militaires, ainsi que les grands industriels, auraient pactisé avec l'Etat allemand. Une telle vision des choses reprend le vieux schéma révolutionnaire «Peuple héroïque et généreux, classe dirigeante cynique et corrompue». Elle ne correspond pas à la réalité.

Ces soldats ne sont-ils pas prêts à tous les sacrifices pour défendre le pays contre l'Allemagne et le nazisme?